

Une crise de recrutement qui perdure

865 ! C'est le nombre de recrutements non effectués à l'issue du concours 2019 des professeur·es des écoles.

Depuis 2013, tous les concours de recrutement de professeur·es des écoles ont été marqués par des recrutements non effectués à l'issue des épreuves d'admission : 3 567 entre les concours de 2013 à 2018. Et aujourd'hui, 865 au concours 2019. En huit concours, ce sont au total 4 438 recrutements non effectués et donc perdus.

Le SNUipp-FSU a alerté dès le début de cette crise sur une situation dramatique et inacceptable, qui conduit à un recours massif à des contractuel·les sans formation pour pallier le déficit de recrutement et installe la précarité dans nos écoles. Cet état de fait sera encore renforcé cette année, puisque le ministère organise la baisse du nombre d'enseignant·es par département obligeant donc à recruter des contractuel·les pour que chaque classe ait un·e enseignant·e.

Comme les années passées, le SNUipp-FSU est intervenu auprès du ministère pour que la liste complémentaire au concours de recrutement soit utilisée à la hauteur des besoins. Certain·es DASEN ont déjà annoncé qu'ils ne feraient pas appel aux inscrit·es sur cette liste, celle-ci étant bloquée par le ministère, même en cas de désistement de candidat·es inscrit·es sur liste principale, ce qui conduirait alors à encore plus de postes perdus !

Cette crise de recrutement est particulièrement prégnante dans les académies de Créteil et Versailles qui continuent à perdre des postes. Les concours supplémentaires ouverts dans ces académies, qui devraient permettre 700 recrutements supplémentaires ne suffisent plus à combler cette perte qui pour cette année est déjà de 483 pour l'académie de Créteil et de 368 pour celui de Versailles. Cette année 80 recrutements n'auront pu être opérés pour le concours supplémentaires à Créteil.

Pour pallier cette crise, il est important d'attirer des candidat·es qui ne s'engagent pas ou peu actuellement dans les études universitaires, premières voies d'accès aux concours. Les étudiant·es issu·es des catégories sociales défavorisées ont besoin pour pouvoir faire ces études que leurs parcours universitaires soient sécurisés financièrement et leur permettent la réussite des examens et du concours. **Pour cela, il est nécessaire d'organiser de réels pré-recrutements, intégrant des critères sociaux, dès la L1.** De même une revalorisation du métier d'enseignant·e permettrait elle aussi une augmentation du vivier de candidat·es donc de recruté·es.

L'école a besoin d'une réforme ambitieuse de la formation des enseignant·es.

Le SNUipp-FSU défend une formation longue et progressive (concours en fin de L3 suivi de 2 années sous statut de fonctionnaire stagiaire), reconnue par un master et la mise en place de pré-recrutement dès la L1.

Il en va de la qualité du service public d'éducation pour toutes et tous.